

## RÈGLEMENTS DES COURSES

### Inscription en ligne obligatoire

- Inscription en ligne via *RaceResult* avant 16h le jour même de la course.
- Possibilité de s'inscrire sur place au coût de 50\$ par personne (jusqu'à 18h15).

### Licence annuelle ou événementielle obligatoire (Licence récréative interdite)

#### Licence annuelle

- Lors de votre 1<sup>ère</sup> course, veuillez présenter votre licence compétitive (FQSC ou UCI) accompagnée d'une pièce d'identité valide au comptoir d'accueil situé dans la cafétéria.
- Lors des courses suivantes, signez votre présence à ce même comptoir.

#### Licence d'événement

- Lors de **CHACUNE** des courses, présentez votre licence d'événement accompagnée d'une pièce d'identité valide au comptoir d'accueil situé dans la cafétéria.

### Règlements généraux

Vous devez être un membre en règle de la Fédération québécoise des sports cyclistes ([Devenir membre](#)) ou vous procurer une licence d'événement disponible ici.

Le GPAT se réserve le droit d'utiliser des photographies ou images vidéo prises au cours de l'événement à des fins promotionnelles.

Le GPAT, ses partenaires et les organismes associés à cet événement se dégagent de toutes responsabilités pour les dommages, pertes, vols, blessures ou autres subis directement ou indirectement lors de l'événement.

Pour les catégories U9 (anciennement Bibitte), les BMX et les vélos de montagne sont permis (sans béquille et sans porte-bouteille sur le guidon).

Un vélo de montagne en BON ÉTAT est requis pour toutes les autres catégories. (sauf catégories Vélotrotteur et Coccinelle)

L'utilisation de vélo de type « cyclocross » est interdite.

Le port d'un casque approuvé est obligatoire pour participer aux courses.

Les appareils pour écouter de la musique sont interdits.

Les participants doivent être en pleine possession de leurs capacités ; toute personne sous l'effet de l'alcool ou de drogues ne pourra pas prendre le départ. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de disqualification pour cette raison.

## Règlement des podiums lors de la finale

Les trois cyclistes ayant accumulé le plus de points dans leur catégorie remporteront la série des Mercredis de Terrebonne.

Les athlètes doivent obligatoirement prendre le départ de la finale de leur catégorie disputée le dernier jour de la série des Mercredis de Terrebonne.

Les athlètes doivent participer à au moins 7 des 10 courses, incluant la finale. Le classement final repose sur leurs 7 meilleurs pointages. Seules les courses complétées rapportent des points.

Tout protêt devra être signalé par courriel au maximum le jeudi à 23h00 suivant la course à l'adresse [reception@gpat.ca](mailto:reception@gpat.ca). Lors de la finale, un délai de 20 minutes après l'affichage des résultats préliminaires sera accordé pour déposer un protêt.

Tout changement de catégorie doit être approuvé par le commissaire et nécessite l'achat d'une nouvelle plaque. L'éligibilité au podium exige 7 courses dans la même catégorie, incluant la finale. Les points restent dans la catégorie où ils ont été obtenus.

Les organisateurs se réservent le droit de déclasser un cycliste des catégories expertes si celui-ci dépasse 55 minutes de course.

## Pointage par course

Le pointage s'effectue en pourcentage du temps d'arrivée par rapport au temps du vainqueur. (Ex. Le premier termine sa course en 13 minutes, il reçoit 100 points. Le deuxième termine en 15 minutes, il reçoit 86,67 points, etc).

## Report de course

Si la finale n'a pas lieu à la date prévue, elle sera reportée la semaine suivante, si possible.

## Nouveauté parcours - Meilleures grimpeuses, meilleurs grimpeurs

À chaque mercredi de la saison 2026, nous identifierons les 3 meilleurs grimpeurs et les 3 meilleures grimpeuses, toutes catégories confondues, parmi les participants effectuant la deuxième montée du grand circuit.

Résultats hebdomadaires : Les temps seront publiés sur les feuilles de résultats officielles chaque semaine.

Podium de fin de saison : Lors de la finale, nous couronnerons les champions grimpeurs et grimpeuses de la saison. Un podium réunira les 3 meilleurs grimpeurs et les 3 meilleures grimpeuses.

Critères d'éligibilité au podium :

- 1) Participation à 3 courses minimum, incluant obligatoirement la finale
- 2) Le meilleur temps unique de toute la saison sera retenu (pour tenir compte des variations de conditions de terrain et météo)

Pour de plus amples informations, rejoindre le service à la clientèle : (450) 471-1933, poste 0 ou au [reception@gpat.ca](mailto:reception@gpat.ca)